

VILLAGE EXPOSANTS – SAMOËNS TRAIL TOUR 2019

SAMOËNS TRAIL TOUR

14-15-16 JUIN 2019



UTHG

85km-D+6400m

Tour du Criou

50km-D+3250m

Tour du Giffre

33km-D+2220m

Trail découverte

18km-D+1000m

KMV du Criou

1,9km-D+1000m

New Balcon du Criou

12km-D+300m

www.samoëns-trailtour.com

VILLAGE EXPOSANTS

SAMOËNS TRAIL TOUR 2019

Venez participer au Samoëns Trail Tour en devenant exposant !!!

EN CHIFFRE

3500 COUREURS

30 NATIONALITES

6 COURSES

200 BENEVOLES

7000 VISITEURS



UNE CROISSANCE RÉGULIÈRE DEPUIS LA CRÉATION DE L'ÉVÉNEMENT EN 2003

480 coureurs en 2013, 2500 coureurs en 2018

3500 coureurs attendus en 2019 !!

Les inscriptions ont lieu le 2 novembre 2018.

L'an passé la course UTHG s'est remplie en 14 jours. Nous attendons cette année le même engouement sur toutes nos courses.

Nos Courses

UTHG - 85 km / 6200 D+

Tour du Criou - 49 km / 3300 D+

Tour du Giffre - 33 km / 2250 D+

Trail Découverte - 18 km / 1100 D+

NEW 2019 Balcon du Criou – 12 km / 300 D+

KMV – 1,980 km / 1000 D+

Mini Cross Enfant – 2 km

Nouveauté depuis 2017 : un parcours pour personnes à mobilité réduite a été créé avec le soutien de l'association Samoëns Handi-Glisse.



Nos courses traversent une partie de la Réserve Naturelle de Sixt-Passy, avec notamment la traversée du site classé du Cirque du Fer à Cheval à Sixt Fer à Cheval.

FOCUS SUR la base vie et le village des partenaires

Nous accueillons tous les coureurs et spectateurs sur la base de loisirs de Samoëns. Plus de 7000 visiteurs sont venus en 2018. Concerts, restauration, aire d'arrivée des coureurs, village partenaire, buvette, vestiaires et la nouveauté depuis la dernière édition un écran géant de 18m2.

Une base vie très appréciée de nos coureurs.



UN VILLAGE EXPOSANTS DÉDIÉ AUX MARQUES ET AUX ORGANISATEURS DE COURSE

www.samoens-trailtour.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

Village Exposants STT 2019

À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE **01 MAI 2019**, À :

SAMOENS TRAIL EVENEMENTS

Le Hameau des Neiges – Appartement 2504 - 74440 Morillon – France

CONTACT : contact@samoens-trailtour.com / 06 25 91 60 45

Nom de la marque ou de la course :

Raison sociale :

Adresse postale :

Numéro et rue :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

Site Internet :

Responsable du dossier :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée ci-dessus) :

Raison sociale :

Numéro et rue :

Code postal : Ville :

Pays :

Votre Commande

	Prix unitaire (TTC)	Quantité	Total TTC
Je suis une Marque Espace Tente 3x3	270 €		
Je suis un Organisateur de Course Espace Tente 3x3	220 €		
Options	Coût TTC	Quantité	Total TTC
Electricité par Espace	Gratuit		
Repas du Samedi Midi	OFFERT		
		TOTAL TTC	

Paiement :

- Virement bancaire
- Chèque libellé à l'ordre de « Samoëns Trail Evènements »

Paiement par chèque libellé à l'ordre de **Samoëns Trail Evènements** ou par virement (A réception de votre règlement, nous vous ferons parvenir une facture).

Le soussigné demande son admission comme exposant au **Village exposants STT 2019**. Il s'engage à se conformer **règlement** dont il certifie avoir pris connaissance. Pour ce faire, l'exposant doit renvoyer le bulletin d'inscription complété et signé, et du règlement **paraphés**.

A _____, le ___ / ___ /

Signature et cachet de l'entreprise, précédés de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

REGLEMENT 2019 (1/2)

Dates et horaires d'ouverture du village exposants :

Vendredi 14 juin 2019 - 14h00 à 20h00

Samedi 15 juin 2019 - 10h00 à 19h00

Dimanche 16 juin 2019 – 9H à 14H00

Lieu du Village Exposants :

Lieu d'arrivée des courses et de la remise des dossards

Base de Loisirs - 74340 - Samoëns

Programme sur la Base de Loisirs :

Vendredi 14 juin 2019 : Ouverture du village de marques, accueil des coureurs et retrait des dossards.

Samedi 15 juin 2019 : Jour d'arrivées des courses où plus de 4 000 personnes seront au cœur du village exposants et site d'arrivée de chacune des courses. Un grand nombre de visiteurs est attendu sur le village avec l'affluence des finishers de toutes les courses ainsi que tous les accompagnants et le public de passage.

Dimanche 16 juin 2019 : Jour d'arrivées des courses où plus de 4 000 personnes seront au cœur du village exposants et site d'arrivée de chacune des courses. Un grand nombre de visiteurs est attendu sur le village avec l'affluence des finishers de toutes les courses ainsi que tous les accompagnants et le public de passage.

La compétition, 6 courses au programme :

- UTHG : 85 km / 6400 D+ (Samedi)
- TDC : 49 km / 3400 D+ (Samedi)
- TDG : 33 km / 2250 D+ (Samedi)
- TD : 18 km / 1100 D+ (Dimanche)
- BC : 12 km / 300 D+ (Dimanche)
- KMV : 1,980 km / 1000 D+ (Dimanche)

Le village exposants STT : Le Village exposants STT est un espace ouvert au grand public permettant aux marques outdoor, mais aussi aux organisateurs de courses, d'exposer sur le lieu d'arrivée des courses. **Les magasins ne sont pas admis comme exposants, à moins de représenter une seule marque outdoor avec produits et visuels dédiés.**

Tarif des stands :

Marque : 270 TTC

Organisateur de course : 220 TTC

Ce prix comprend un espace d'exposition de 3x3m nu (prévoir votre propre abri-tente et mobilier) et une alimentation électrique si besoin (prévoir votre propre rallonge).

Pour les marques, vous avez la possibilité de vendre directement vos produits aux visiteurs.

REGLEMENT 2019 (2/2)

Installation et démontage des stands :

L'installation de votre stand se fera le vendredi 14 juin 2019 de 08h30 à 12h00.

Le démontage se fera le dimanche 16 juin à 14H00.

Attribution des espaces :

L'organisation établira le plan du village exposants pour les marques et organisateurs de courses.

Visuels/affichage :

La mise en place d'affiches, flyers est autorisée uniquement sur le stand de la marque. Les oriflammes aux couleurs de votre marque sont autorisées uniquement devant votre stand.

Gardiennage :

La sécurité du village exposants STT sera assuré par l'organisation.

Modalités Village exposants STT :

Le bulletin d'inscription ci-joint doit être rempli et par une personne habilitée à représenter la société exposante. Il doit être accompagné du règlement.

Le bulletin d'inscription et le règlement devront nous être envoyés avant le **1^{er} Mai 2019**.

Aucune demande ne sera prise en compte après cette date.

Désistement :

La signature du bulletin d'inscription ci-joint constitue un engagement ferme. A réception du bulletin d'inscription, la validation de l'inscription sera confirmée par email. Elle deviendra définitive.

Aucun remboursement ne sera envisageable.

Assurance :

L'organisation est assurée en Responsabilité Civile. Pour le vol et les dommages, il appartient à l'exposant de s'assurer personnellement. En aucun cas l'organisation ne sera mise en cause. La sécurité sera assurée la nuit pendant la durée de l'événement, mais nous vous conseillons de faire établir une extension à votre contrat d'assurance pour la durée de la manifestation. Nous vous recommandons aussi de ne pas laisser d'objets de valeur sur le stand lorsque celui-ci n'est pas sous votre propre surveillance.

Responsabilité :

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de l'événement.

Prises de vues / marques :

L'exposant autorise l'organisateur à réaliser et utiliser des photos et vidéo le représentant, ainsi que les membres de son équipe, de même que les produits exposés sur son stand.

